

Composition de la Table

SECTEUR MUNICIPAL (6 SIÈGES)

- Territoire de la MRC d'Argenteuil
- Territoire de la MRC de La Rivière-du-Nord
- Territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut
- Territoire de la MRC des Laurentides
- Territoire de la Ville-MRC de Mirabel
- Assurer la représentativité des expertises

SECTEUR COMMUNAUTAIRE (6 SIÈGES)

- Organisme environnemental (2)
- Organisme de conservation
- Entreprise d'économie sociale
- Association de lac
- Citoyen

SECTEUR ÉCONOMIQUE (6 SIÈGES)

- Forestier
- Agricole
- Développement immobilier
- Consultant
- Industriel
- Récréotouristique

SECTEUR AUTOCHTONE (1 SIÈGE)

- Représentant des Premières Nations du territoire

Lors de la désignation des membres de la TC, une diversité de secteurs d'activités et géographiques sera privilégiée. Les représentants sont élus pour une durée de deux (2) ans, renouvelable une fois pour un maximum de quatre (4) ans.

